

LÂCHE PAS TA BOUÉE !

Projet de prévention et de réduction des risques
sur la santé et la qualité de vie liés aux
consommations d'alcool et de drogues sur les Rives
du Rhône
Eté 2017



Rapport d'activités

Table des matières

1. Constats de départ partagés par l'ensemble des acteurs	3
2. Détails des problématiques rencontrées	4
Baignade en eaux-vives et en milieu urbain	5
Aménagement et gestion de l'espace	5
3. Acteurs impliqués	6
4. Structure et fonctionnement	6
5. Actions déployées	7
5.1. Prévention et réduction des risques par les pairs	7
Choix de l'intervention	7
Dispositif	7
Profils des intervenants	8
Missions	9
Recrutement	10
Formation	10
Encadrement	11
Impacts sur les intervenants pairs	16
5.2. Aménagements et sécurité	19
6. Ecueils 2017	22
7. Aspects novateurs	23
8. Bilan financier	23
9. Enjeux pour l'avenir	24
10. Articles et rapports	24

1. Constats de départ partagés par l'ensemble des acteurs

Depuis plusieurs années, les Rives du Rhône connaissent un engouement grandissant, notamment chez les jeunes qui y sont présents en nombre durant l'été. Ces lieux, de la place de l'Île sur la promenade des Lavandières à la Pointe de la Jonction sont très fréquentés. Ainsi en 2015, ce sont plusieurs centaines de jeunes et des familles (parfois jusqu'à 1000 personnes par jour) qui sont présents en groupe une grande partie de la journée sur les berges, principalement dans le quartier de la Jonction.

Plusieurs acteurs, notamment associatifs interviennent sur cet espace et constatent, telle l'association ARVe (« À la pointe »), installée depuis 2011 au Sentier des Saules et l'association la Barje installée depuis 2003 sur la Promenade des Lavandières, qu'elles sont amenées à gérer depuis plusieurs années de nombreux débordements en lien avec l'usage très populaire des berges, en dehors des périmètres de leurs terrasses.

Face à ce constat, les acteurs de la Promenade des Lavandières ont mis en place de 2013 à 2015 via la Barje, des mesures liées à l'aménagement, à la collaboration entre les acteurs privés et institutionnels ainsi qu'un dispositif pilote de prévention et réduction des risques par les pairs œuvrant par équipe de trois durant toute la saison chaude sur ce territoire.

A la pointe de la Jonction, l'ARVe a instauré via l'installation de sa buvette associative, des actions visant à habiller et habiter l'espace afin d'y amener un respect des lieux et du voisinage ainsi que d'améliorer le sentiment de sécurité : installation de la buvette, programmation culturelle, distribution de cendriers, poubelles, sensibilisation aux nuisances, actions publiques de nettoyage, distribution d'eau à la buvette, sensibilisation à l'importance de laisser libres les accès pour les secours.

Parallèlement, le service de l'Aménagement Urbain et de la Mobilité de la Ville de Genève a établi un projet d'aménagement des Rives du Rhône. Celui-ci fait l'objet d'une opposition d'un petit groupe d'habitants incommodés par la fréquentation des lieux et souhaitant interdire l'usage public récréatif de la pointe de la Jonction.

Les différents acteurs publics et privés se sont concertés et ont procédé à un état des lieux durant la fin de l'été 2015 avec l'aide des intervenants pairs de la Promenade des Lavandières qui sont intervenus à plusieurs reprises sur le périmètre allant de la place de l'Île jusqu'à la Pointe de la Jonction.

Il a été constaté les faits suivants :

- Un très grand nombre de jeunes sont présents sur place, plusieurs centaines durant tout l'été, toute la journée et jusqu'au soir ;
- Parmi ces jeunes, un grand nombre s'alcoolise, consommant de l'alcool une grande partie de la journée (durant la semaine également) ;
- Parmi ces jeunes, un grand nombre consomme du cannabis. Les intervenants pairs ont compté un samedi après-midi, plus de 50 joints circulant parmi ces groupes de jeunes ;
- L'absence de points d'eau sur le sentier des Saules peut induire des risques de déshydratation et une forte alcoolisation des usagers ;
- De nombreux comportements à risques liés aux consommations et à la baignade dans le Rhône ont pu être constatés.
- Un nombre de déchets importants, malgré le renforcement de la collecte des déchets par la Ville.

Face à ces constats partagés, les acteurs concernés ont décidé de mettre en place un dispositif de prévention et de sensibilisation afin de réduire les risques liés à la baignade dans le Rhône, aux consommations, et les nuisances liées à l'attrait des lieux durant l'été. Ce choix a été confirmé par des visites effectuées dans les villes de Bâle (bords du Rhin) et de Zürich (bords de la Limmat) montrant qu'une approche préventive comportementale complétée par une approche structurelle sur les aménagements avaient amenés à un usage raisonné des rives, une cohabitation apaisée des différents usagers et une réduction des accidents de baignade. A Bâle, l'usage respectueux et convivial des rives est renforcé par la présence de plusieurs buvettes associatives chargées d'habiter l'espace et de veiller à des comportements respectueux.

2. Détails des problématiques rencontrées

Les rives du Rhône concentrent plusieurs problématiques dans un espace donné : les regroupements, notamment des jeunes, sur l'espace public, la baignade urbaine et l'aménagement de l'espace.

REGROUPEMENTS SUR L'ESPACE PUBLIC

Ces dernières années, les regroupements, notamment de jeunes, sur l'espace public ont largement augmenté dans de nombreux lieux (parkings, places, parcs, préaux, etc.). En effet, les comportements des jeunes ont évolué, en lien avec la fermeture de nombreux lieux à haut seuil de tolérance et l'accès plus restrictif à des lieux de sorties et il est observé à Genève, mais aussi dans la plupart des villes suisses et européennes, une présence de plus en plus importante des jeunes dans les places, les parcs, les lieux ouverts. A cela s'ajoute des consommations en groupe d'alcool ou d'autres substances telles que du cannabis.

Ces regroupements peuvent causer des dérangements pour le voisinage (bruit, sentiment d'insécurité pour les personnes plus âgées), voire des nuisances (déchets, bouteilles cassées, urine).

Sur les rives du Rhône, les associations observent ces comportements et la présence de personnes très jeunes, voir mineures en état d'ivresse avancé ou ayant consommé d'autres substances apportant sur les lieux leurs propres consommations.

Le rapport de Rivola¹ montre que dans la majeure partie des cas, les jeunes consomment en groupe avec des motivations sociales et festives. La dynamique de groupe définit le projet collectif et le rôle de l'alcool s'il s'agit de consommer de l'alcool. Ce rapport met en évidence plusieurs causes de rassemblements, des causes culturelles ainsi que des causes structurelles.

Le rapport de l'Union des villes suisses² mentionne que les nouveaux modes de consommations des jeunes constituent un nouveau défi, notamment en lien avec l'occupation de l'espace public (littering, bruit, vandalisme, violence) et la qualité de vie des habitants.

¹Rivola F. *Jeunes, alcool et espace public – Bonnes pratiques : regard international*, Université de Lausanne, Radix, GREA, 2012.

² Union des villes suisses, *Vie nocturne urbaine, Analyse de la situation et des mesures envisageables*, 2012, Berne, www.uniondesvilles.ch

BAIGNADE EN EAUX-VIVES ET EN MILIEU URBAIN

La baignade en milieu urbain connaît un engouement exponentiel depuis plusieurs années dans de nombreuses villes de Suisse, mais également d'Europe (Lyon, Paris, etc.). A Genève, elle attire des groupes importants, dans la zone de baignade du Rhône, soit à la Pointe de la Jonction, qui peut accueillir plus de 1000 personnes sur un territoire très exigu lors des jours les plus chauds l'été. Ces baignades en milieu urbain et l'attractivité de cette pratique interpellent au niveau de la sécurité et de la cohabitation avec le voisinage direct (immeubles le long du sentier des Saules) et indirect (falaises de St Jean). En effet, des jeunes ou moins jeunes peuvent rester longtemps au soleil, consommer alcool, substances psychotropes et aller ensuite se rafraîchir dans le Rhône. De plus, le Rhône représente plusieurs dangers au niveau de la baignade en eaux-vives tels que les changements de courants, de profondeurs, de températures. Les rives du Rhône ne présentant que très peu d'accès à de l'eau potable, les risques de déshydratation et d'hydrocution sont également importants.

Les visites des villes de Bâle et de Zürich montrent que des mesures préventives peuvent être mise sur place et être fructueuses : prévention des risques liés à la baignade, prévention des conduites à risques, animation et présence sur les lieux de baignades de buvettes associatives, passages réguliers de la police municipale.

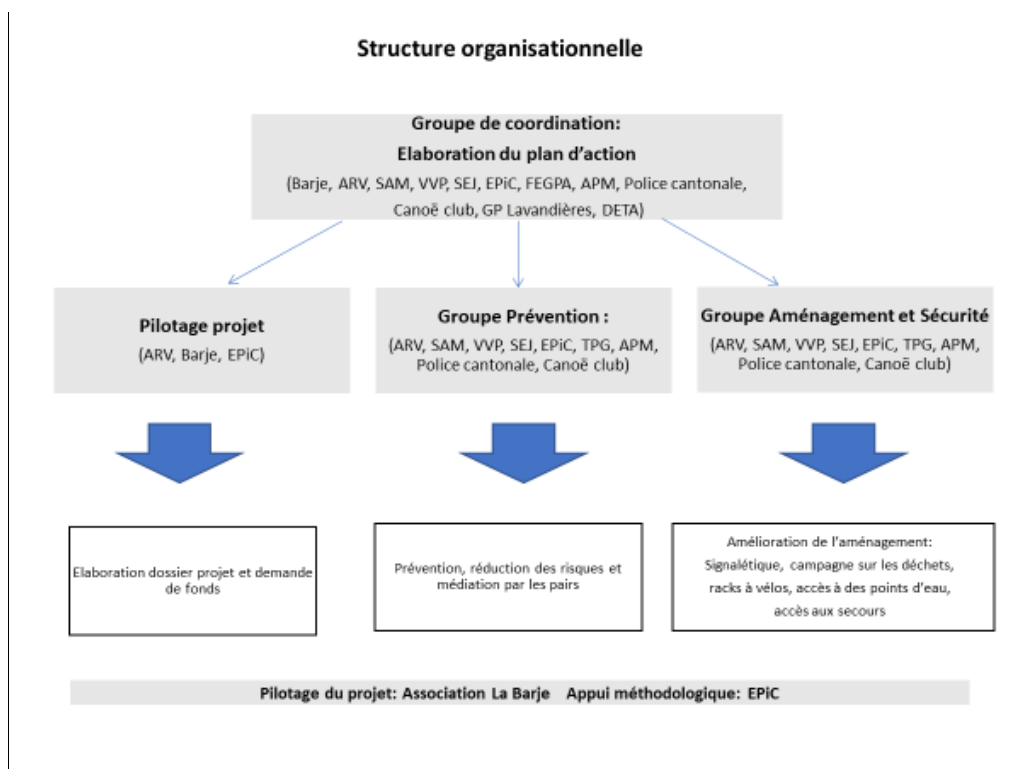
AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE

L'aménagement de l'espace est une composante essentielle du respect des lieux, de la réduction des incivilités, des vols ou des violences ainsi que de l'amélioration de la salubrité publique. L'espace de liberté incarné par les berges du Rhône et leur aménagement modeste participent à faire de ce site un point de rencontre non négligeable pour la population genevoise et à la bonne cohabitation observée sur ce site. Les acteurs locaux ont constaté diverses problématiques, tels que l'encombrement du chemin par les deux-roues entravant l'accès des services de secours, l'absence de signalétique, l'absence de fontaines publiques, les barbecues sauvages ou encore des quantités trop importantes de déchets jonchant le sol. Force est de constater, que des opportunités d'action concernant l'aménagement existent dans ce périmètre exigu, afin d'anticiper d'éventuels problématiques et permettant aux acteurs présents d'appuyer encore plus le travail de prévention sur le terrain. En effet, le rapport de l'Union des villes suisses montre que si les lieux sont propres, ils sont davantage laissés en l'état. En outre, certains petits aménagements tels qu'une signalétique permet de sensibiliser le public aux dangers de la baignade, d'éviter certaines incompréhensions et tensions (passage des véhicules ayant-droit par exemple, d'informer les usagers sur les services à disposition (eau potable, toilettes, etc.).

3. Acteurs impliqués

- Association ARVe
- Association la Barje
- Bâtiment des Forces Motrices
- Brasserie des Halles de l'Ile
- DGEau-Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
- Service de l'aménagement urbain et de la mobilité – Ville de Genève
- Service de la Jeunesse – Ville de Genève
- Service Voirie Ville propre – Ville de Genève
- Equipe de prévention et d'intervention communautaire –Point Jeunes – HG
- Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA)
- Police municipale – Ville de Genève
- Police cantonale
- Rafting loisirs
- Transports publics genevois (TPG) : dépôt de bus

4. Structure et fonctionnement



5. Actions déployées

1. Entrer en discussion avec toute personne ou groupes de personne s'alcoolisant de manière importante ou consommant du cannabis (ou autres substances illicites), afin d'assurer sa sécurité en valorisant les comportements responsables. Développer ainsi une approche de prévention adressée particulièrement aux usagers, majoritairement jeunes, ayant pour objectif de réduire les risques liés aux consommations sur les Rives du Rhône de la Place de l'Ile à la Pointe de la Jonction.
2. Engager et établir un dialogue sur les risques liés à la baignade en rivière, aux sauts depuis le pont Sous-Terre notamment, faire le lien avec les consommations et en distribuant du matériel de prévention, eau y compris.
3. Améliorer la sécurité de lieux sur l'ensemble de la zone en mettant en place des points d'eau, une signalétique commune « Rives du Rhône », des indications sur la gestion des déchets, un éclairage adapté et en délimitant des zones claires pour l'accès aux secours. Coordonner les actions de prévention et les penser en complémentarité des actions répressives.
4. Permettre la cohabitation d'une population diverse, de diminuer les nuisances liées au rassemblement massif de personnes sur un territoire réduit au centre-ville.
5. Sensibiliser les usagers à la problématique de propreté des berges.

5.1. Prévention et réduction des risques par les pairs

CHOIX DE L'INTERVENTION

Comme nous l'avons déjà mentionné, les problématiques rencontrées sur les Berges du Rhône sont principalement dues à des attroupements de jeunes, aux consommations inhérentes à ces attroupements et à l'attrait de la baignade. Ces dernières années, les pouvoirs publics ont d'ailleurs largement débattu sur les actions à entreprendre pour réduire les impacts sur la santé et ont mis en place des actions répressives (interdiction de sauter des ponts, passages fréquents de la police municipale et de la police cantonale (respect des interdictions, consommations et deal).

Cependant, les expériences similaires dans des villes vivant des circonstances semblables (baignades urbaines en rivière), telles que Bâle ou Berne, ont montré que des actions uniquement répressives portaient peu leurs fruits. Il apparaît que des actions de prévention complémentaires aux actions de répression apportent des résultats positifs.

Forts de ce constat, les acteurs des Rives du Rhône ont mis en place un dispositif de prévention et réduction des risques par les pairs sur ce large territoire. Ceci d'autant plus que ce type d'actions a déjà été expérimenté dans des périmètres plus réduits tels que « Lâche pas ton pote » dans les parcs de Chêne-Bougeries ou le « PPMS » - Projet de prévention, médiation, sécurité – à la Promenade des Lavandières qui apportent tous deux de nombreux apprentissages sur les modalités et le potentiel de la prévention par les pairs sur l'espace public

DISPOSITIF

Une équipe de 12 jeunes de 18 à 30 ans a été recrutée et s'est activée tous les jours de la semaine du 16 juin au 28 août de 14h à 22h sur les Rives du Rhône, de la Promenade des Lavandières au Sentier des Saules, avec une attention particulière sur ce dernier. Les intervenants en prévention fonctionnent par équipe de 3 les jours de beau temps.

Ils sont chargés d'aller à la rencontre des usagers et usagères des lieux, de les sensibiliser aux comportements responsables liés à la santé, à l'usage des lieux et à la baignade en eaux vives. Ils distribuent également du matériel de prévention sous forme d'eau et de cendriers de poche notamment.

Le dispositif suivant a été mis en place de mi-juin à fin août:

Les équipes ont démarré tous les jours de beau temps à 14h et se sont déplacées le long de la Promenade des Lavandières à la Pointe de la Jonction. Les horaires étaient organisés de la façon suivante: départ à 14h de la Promenade des Lavandières, installation à 15h à la Pointe de la Jonction et interventions le long du sentier des Saules jusqu'à 19h. Ainsi de 19h à 20h, les intervenants prenaient une pause. De 20h à 21h environ, les intervenants portaient une attention particulière aux alentours des immeubles d'habitation le long de du Sentier des Saules. Puis de 20h à 22h, les interventions avaient lieu le long de la Promenade des Lavandières, du BFM à la Place de l'Île. Les interventions ont pris fin à 22h après avoir rangé le matériel et rempli en équipe la feuille de debriefing quotidienne.

Les intervenants étaient identifiables et visibles par un t-shirt bleu "Lâche pas ta bouée", et équipé d'un vélo cargo servant de stand et de stock, leur permettant de se déplacer facilement et les rendant également visibles.

Intervenants pairs -Equipe mobile au sentier des Saules – Pointe de la Jonction



PROFILS DES INTERVENANTS

Les équipes étaient constituées de 3 profils de jeunes différents :

Profil 1: jeunes du quartier de la Jonction de 18 à 25 ans environ, sans projet professionnel défini et sans formation aboutie, mettant en avant leur parcours de vie;

Profil 2: jeunes de 18 à 25 ans environ, étudiants à la Haute Ecole de Travail Social ou à la Haute Ecole de Santé, déjà sensibilisés aux effets des consommations sur la santé et à l'entrée en lien avec un public cible;

Profil 3: jeunes de 25 à 30 ans environ, incarnant le projet et ses missions, déjà expérimentés et sensibilisés à la prévention par les pairs, les profils 3 sont responsables d'équipes.

MISSIONS

Les intervenants pairs sont chargés de sensibiliser aux questions de prévention, de réduction des risques, à la santé en générale et à la baignade en eaux vives. Ils font preuve de capacité d'entrer en lien et en dialogue, présentent des capacités d'écoute, d'improvisation et de motivation à travailler dans le domaine de la prévention autour des consommations dans un lieu ouvert avec une population diversifiée.

Pour ce faire, ils doivent :

- Aller à la rencontre du public des rives du Rhône (Halles de l'Île -> la pointe de la Jonction)
- Prévenir les consommations abusives
- Réduire les risques liés aux consommations (alcool, drogues) et plus particulièrement dans les espaces de baignade
- Permettre un dialogue autour des consommations
- Informer les usagers sur les risques liés à la baignade dans le Rhône
- Distribuer du matériel (bouteilles d'eau, black box, préservatifs, flyers, etc)
- Valoriser les comportements de consommation contrôlée
- Informer les personnes concernées sur les institutions ressources
- Responsabiliser les personnes par rapport à leur propre choix, favoriser et stimuler des comportements et des attitudes positives par rapport à leur santé
- Relayer les situations problématiques au groupe de coordination.

Intervenants pairs -Vélo cargo au sentier des Saules



RECRUTEMENT

Comme l'année précédente, l'annonce des postes d'intervenants s'est faite via les TSHM du SEJ par leur connaissance des jeunes du quartier, par l'association VIA de la Ville de Genève, par Point jeunes, service de l'Hospice général et via la HETS et la HEDS.

Les intervenants profils 1 sont connus par les THSM et suivis déjà par ceux-ci pour la plupart. Les intervenants de profils 2 ont été recrutés par des annonces et des présentations faites dans les Hautes Ecoles, notamment la Haute Ecole en Travail Social et sont tous des jeunes étudiants. Les jeunes de profils 3, responsables d'équipe, sont des intervenants ayant déjà travaillé l'année précédente pouvant faire profiter de leur expérience leurs collègues tout en incarnant les valeurs et le fonctionnement du dispositif.

Les entretiens d'embauche et les choix finaux des constitutions des équipes ont été effectuées par la chargée de projets sociaux de la Barje et par un.e THSM du SEJ.

FORMATION

Les intervenants en prévention et réduction des risques ont suivi une formation théorique avant de démarrer leur travail, ont élaboré de façon participative une charte de bonne conduite, suivi une formation pratique deux semaines après leurs débuts. Différentes institutions sociales ou de santé ont également participé à des formations ciblées durant la saison.

Formation théorique :

La formation théorique est organisée par la chargée des projets sociaux de la Barje et fait appel aux partenariats interinstitutionnels. Elle contient les éléments suivants:

- Missions et réflexions sur la prévention et la réduction des risques par les pairs, objectifs, spécificités de l'espace public, territoire d'intervention (Barje) ;
- Information, réflexion et discussion sur les consommations et les produits, principalement alcool et cannabis (FEGPA);

- Présentation du matériel de prévention et réduction des risques et discussions autour des différents types de stupéfiants et du travail avec une population ayant consommé des stupéfiants (alcool ou autres produits) (Barje);
- Elaboration de la charte de bonne conduite des intervenants en prévention et réductions des risques (EPiC).

Formation pratique :

- Après 2 semaines d'expériences : listing des situations problématiques (posture, entrée en lien, accueil, consommations, prises de distances, etc.), travail sous forme de jeux de rôles (FEGPA) ;
- Mi-août : jeux de rôles sur la base des situations problématiques amenées par les intervenants pairs.

Formation ciblée :

- Intervention par le planning familial sur les conduites à risques, les alcoolisations et la sexualité, information sur l'utilisation de la Black Box comme outil de prévention.
- Intervention de la Ligue Suisse contre le cancer (prévention solaire)

Nous constatons que la construction de façon participative d'une charte de bonne conduite en début de saison permet d'harmoniser les pratiques et les attentes, de clarifier la posture d'intervenant pair sur l'espace public et de fédérer les intervenants. Le fait d'inviter des institutions œuvrant dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques durant la saison de façon ponctuelle permet aux intervenants de réactualiser et affiner leurs connaissances et nous constatons que cela leur permet de maintenir leur motivation.

ENCADREMENT

L'encadrement des intervenants est assuré par la chargée de projets sociaux de la Barje, accompagnée du coordinateur de la buvette A la pointe, les travailleurs sociaux de la Ville de Genève et l'EPiC.

Fiche d'intervention

Afin de permettre à l'équipe de faire le point quotidiennement sur les événements importants survenus durant la journée ou la soirée, chaque équipe remplit ensemble une fiche d'intervention relevant le nombre de contacts, le type de discussion, le matériel distribué, les sujets de discussions, les problématiques rencontrées, les difficultés et facilités rencontrées. Cette fiche d'intervention permet tout d'abord à l'équipe de revenir sur ce qu'elle a vécu, de documenter le projet, puis de l'utiliser dans le débriefing pour travailler les thématiques relevées.

Débriefing hebdomadaire

Une réunion d'équipe s'est tenue en présence de la chargée des projets sociaux de la Barje, du coordinateur de la buvette A la Pointe, d'un TSHM et d'un membre de l'EPiC chaque semaine durant toute la saison de travail.

Ces séances ont pour objectifs de revenir sur les spécificités vécues durant les interventions, construire une culture d'intervention commune, déterminer des pistes d'actions spécifiques, ajuster l'organisation

des interventions, faire le point sur les besoins des intervenants, fixer des objectifs communs. Les débriefings hebdomadaires ont lieu in situ, ce qui permet de revenir directement sur les difficultés rencontrées dans l'environnement donné.

Encadrement des responsables d'équipe

Suite à l'expérience de 2016, une séance mensuelle entre responsables d'équipes s'est tenue afin de permettre mettre en commun les expériences et échanger autour du travail des intervenants et sur la dynamique de groupe. Deux sessions ont eu lieu, mais les responsables d'équipe ont estimé qu'il est nécessaire d'en organiser plus souvent, à quinzaine éventuellement.

Debriefing hebdomadaire in situ – Présentation du flyer sur la baignade



Matériel

Le matériel distribué par les pairs remplit deux fonctions différentes : celle de prévention et celle de facilitation. Ce matériel permet d'une part de réduire les comportements à risque et d'autre part d'informer, de sensibiliser et de rappeler les règles d'usage des espaces.

Le matériel suivant a été utilisé durant la saison chaude 2017 :

- Eau (en verres et en bouteilles)
- Cendriers de poche
- Réglette alcool
- Préservatifs
- Black box
- Sniff pack
- Flyers d'information (baignade, alcool, cannabis, autres substances, services de prévention Point jeunes, Planning familial, Mal à ta vie, etc.)
- Crème solaire
- Pommes

Stand – Vélo Cargo – Matériel distribué



ACCUEIL DU PUBLIC

Le public a très bien accueilli l'intervention. Après avoir été davantage sollicité par la curiosité en 2016, le public est désormais familier de la mission des intervenants pairs. Leur présence bienveillante et non jugeante permet de toucher tous les publics et de faciliter l'entrée en contact. En plus d'aller à la rencontre des groupes au bord du Rhône, de nombreux usagers sollicitent les intervenants en cas de besoin, de question ou d'inquiétude. L'accueil du public a également été facilité par plusieurs articles dans la presse autour de l'action Lâche pas ta bouée !

Intervention mobile auprès de groupes de jeunes



De nombreuses discussions et contacts ont lieu durant la saison et un grand nombre de matériel de prévention a été distribué.

Jours travaillés en 2017 et nombre de discussions (information, prévention, médiation) auprès de groupes ou de personnes seules

	Mi-juin	Juillet	Août	Total
Jours travaillés	11	24	25	60
Discussions avec le public	800	1'600	1'825	4'225

Ce sont 4'225 discussions qui ont eu lieu durant l'été 2017 sur les bords du Rhône, soit 70,5 discussions et interventions par jour. Ceci ne décompte pas le nombre de contacts simples (informations, distribution d'eau, etc.).

Population abordée

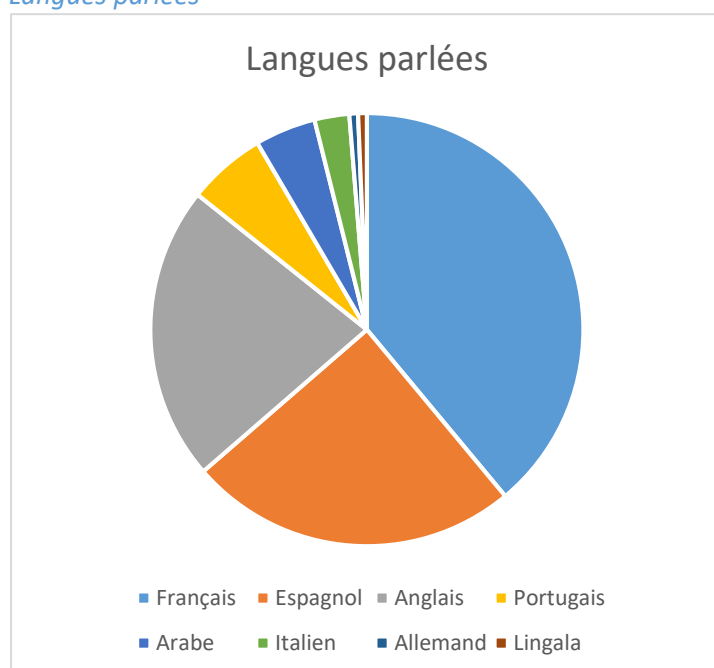
Population abordée	%
Adultes	26
Jeunes adultes	24
Adolescents	14
Familles	12
Enfants	9
Personnes seules	15

En 2017, le public majoritairement touché par les intervenants pairs est composé à 38% de jeunes (15-25 ans) et à 26% d'adultes de plus de 25 ans.. Cette année, nous observons cependant une augmentation des personnes seules et des familles.

Matériel distribué

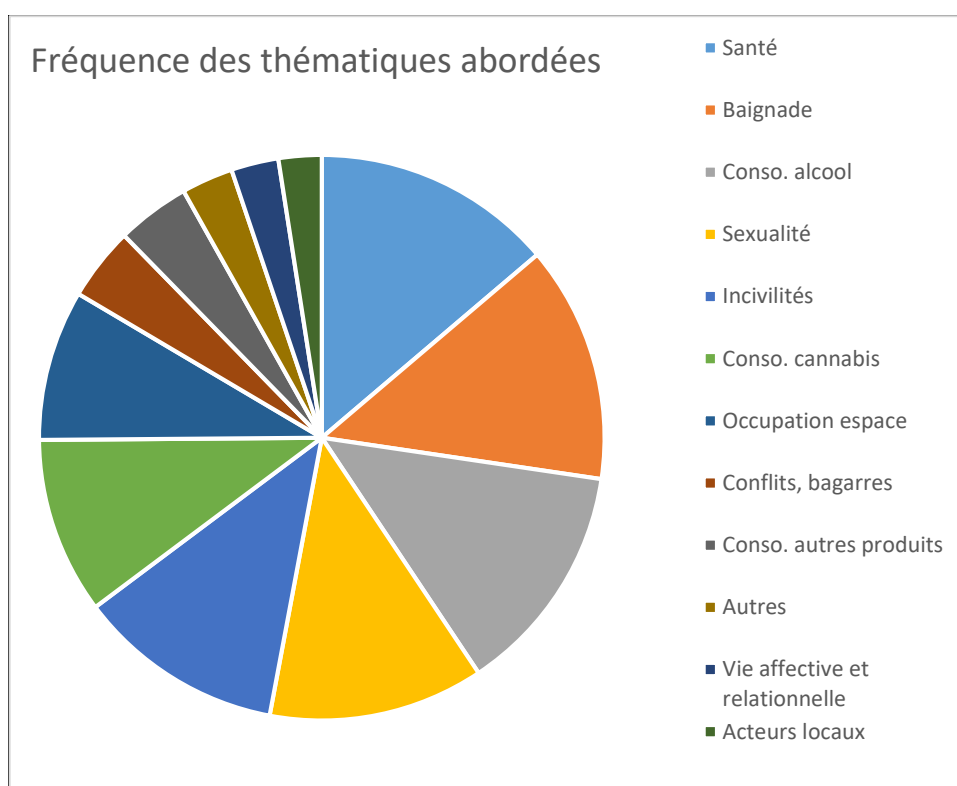
Matériel	Quantité
Eau	1110
Cendriers	6000
Black Box	580
Préservatifs	630
Pommes	480
Crème solaire	12
Flyers prév. consommations	450
Flyers prévention baignade Rhône	750
Sniff Pack	175
Réglette alcool	65

Langues parlées



Thématiques abordées

Thématiques abordées (ordre de récurrence)
Santé
Baignade (dangers, courant, profondeur, zones à risques, bouées, explication flyer baignade, etc.)
Consommation alcool
Sexualité
Incivilité
Consommation cannabis
Occupation de l'espace
Conflits, disputes, bagarres
Consommation autres produits
Autres (racisme, environnement, voisinage, grillades, vols)
Vie affective et relationnelle
Acteurs locaux, rôles et responsabilités



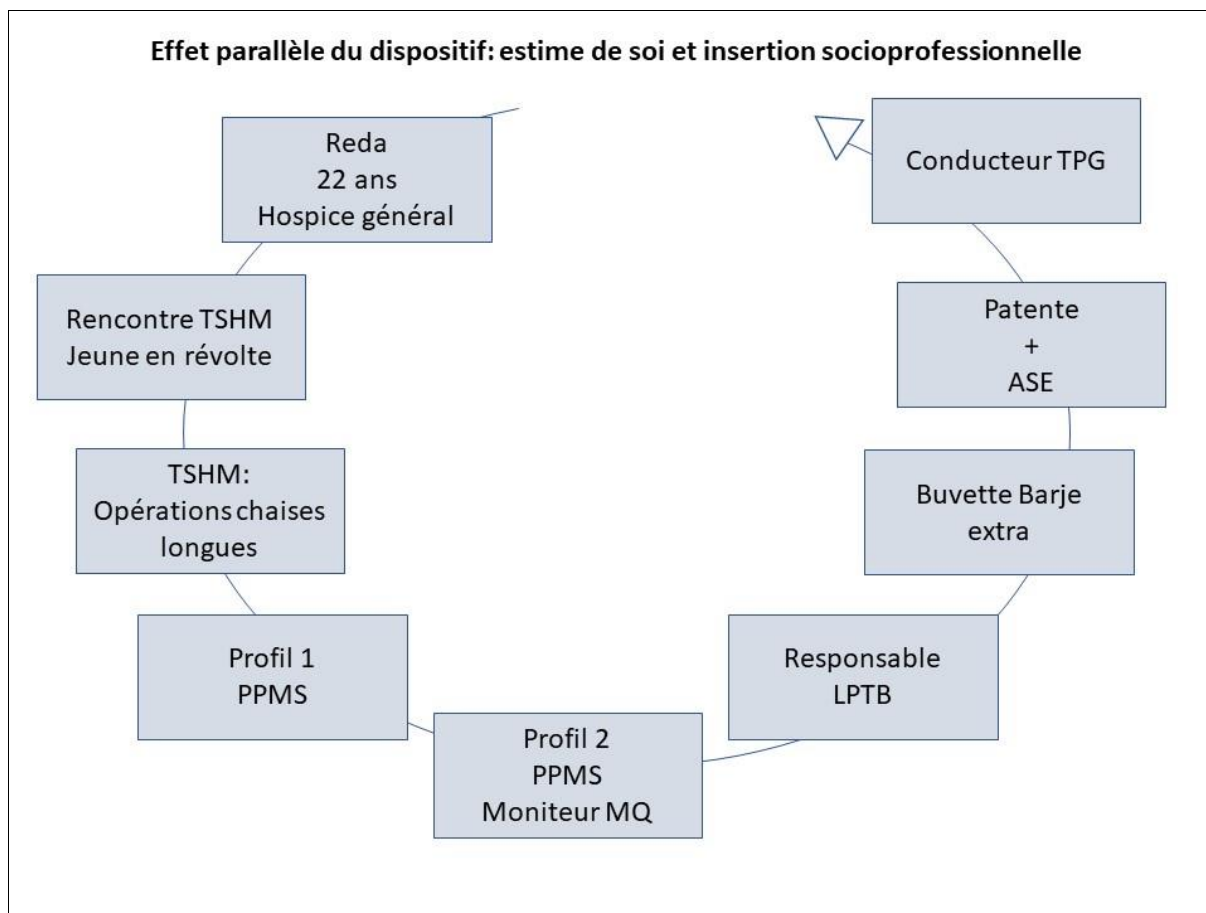
Dans leur grande majorité (2/3), les consommations abordées concernent les risques liés à la santé traitant majoritairement des réductions des risques liés aux consommations diverses ainsi qu'à la baignade.



IMPACTS SUR LES INTERVENANTS PAIRS

Plusieurs effets positifs ont été constatés sur les intervenants pairs eux-mêmes. D'une part, la possibilité d'avoir 3 statuts différents au sein des équipes et des jeunes de milieux socio-culturels variés permet une mixité riche et une complémentarité dans les interventions. D'autre part, le fait de responsabiliser les responsables d'équipe et de leur donner comme mission d'encadrer les moins expérimentés et moins réguliers dans les interventions les légitime et les motive. Ils sont très impliqués dans leur mission. De même, la possibilité pour chacun de capitaliser sur leur expérience et de proposer des améliorations, des idées, des expérimentations permet à chacun de se sentir partie prenante du projet et de se l'approprier.

Mixer, dans les équipes, 3 profils de jeunes différents a apporté une socialisation diversifiée pour tous, notamment les jeunes du profil 1 (sans formation qualifiante). Ces derniers ont souligné à plusieurs reprises l'apport de ces rencontres, la richesse et l'exemplarité dues au fait de côtoyer des étudiants. Nous avons pu constater l'effet positif de cette mixité sur tous les jeunes qui sont valorisés par le fait de se trouver en équipe avec d'autres jeunes ayant un parcours différent. De plus, plusieurs intervenants pairs se sont vu confier des responsabilités durant la saison en remplaçant par exemple les responsables d'équipe à quelques reprises. Enfin, le fait de pouvoir se servir de sa propre expérience pour prendre soin des autres, d'être exposé dans ce travail vis-à-vis de ses pairs et d'être connu et reconnu du public au cours de la saison a un effet extrêmement positif sur les jeunes pairs dont plusieurs ont repris des démarches pour développer un projet professionnel après cette expérience.



VIGNETTES – EXEMPLES DE SITUATIONS RENCONTRÉES EN 2017

Les vignettes suivantes, issues des débriefings et observations illustrent de manière qualitative l'action quotidienne des intervenant.e.s .

« Des bouteilles d'eau et une présence nécessaires »

Lors du week-end a eu lieu à Genève un événement festif important. Le dimanche après-midi un groupe termine en « after » au bord du Rhône. Les personnes sont visiblement sous l'effet de l'alcool et d'autres produits psychotropes et n'ont pas dormi ayant fait la fête toute la nuit. Quelques individus de ce groupe de jeunes décident de défaire une porte des toilettes publics du bord du Rhône pour en faire un radeau et se mettre à l'eau. Les intervenant.e.s, entrent en discussion avec eux afin d'évaluer leur état, puis de les amener à renoncer à leur projet de radeau. Conscient.e.s du risque de déshydratation, les intervenants pairs leurs proposent des bouteilles d'eau puis s'assurent des projets de chacun.e pour la suite de la journée. Ils dialoguent avec le groupe jusqu'à ce que celui-ci revienne au calme, puis restent à distance, installant leur stand à un emplacement leur permettant d'observer ces jeunes et en allant les voir régulièrement afin de s'assurer que ces jeunes ne prennent pas de risques supplémentaires. Dans le même temps, les personnes affluent au bord du Rhône. Le beau temps et la programmation du week-end aura d'ailleurs eu raison de leur stock d'eau ce jour-là.

« Un dialogue qui change la donne »

Une femme alcoolisée s'approche du stand et vient discuter avec l'intervenante présente. Elle lui fait part de son intention de rentrer « à la nage » jusqu'à Vernier. L'intervenante lui déconseille vivement de tenter l'expérience et l'amène, grâce à son ton bienveillant et non jugeant, à prendre plutôt le bus, car elle ne lui semble « pas en état ». La discussion se poursuit avec la femme qui la remercie finalement lui indiquant avoir pris conscience du danger.

« Dessine-moi le Rhône, des explications essentielles »

Un touriste qui ne connaît pas Genève vient près du stand et regarde le matériel mis à disposition. L'intervenante en profite pour lui présenter le flyer sur la baignade³ et l'informer des dangers du Rhône et des changements très aléatoires et rapides du débit et niveau de l'eau en s'appuyant sur le dessin au sein du dépliant pour illustrer ses explications.

« Observer la rive, être prêt à intervenir »

Un homme d'une 50 aine d'année visiblement ivre saute dans l'eau tout habillé, il ne ressort pas de suite. Coup de stress et angoisse pour l'intervenant qui l'a vu de loin et ne le voit pas remonter de suite. Inquiet, il informe son équipe et s'avance rapidement près du lieu pour s'assurer que le nageur émerge. Ce dernier ressort de l'eau. L'intervenant rejoint son groupe et poursuit son intervention mobile.

« Un briquet pacificateur »

Huit jeunes sont installés derrière la buvette de la Pointe, où ils sont moins visibles des passants. Habitué des lieux, ils sont sous l'effet de produits psychotropes (MDA et cocaïne), présentant des humeurs variées au sein du même groupe, un début de conflit s'amorce. Deux des intervenants s'approchent, tandis que le 3^e intervenant reste vers le vélo cargo en retrait afin de permettre à ses deux équipiers de faire plusieurs allers-retours pour évaluer quand et comment intervenir (ou pas). Lorsque les intervenants s'avancent vers le groupe, il se calme mais le dialogue est difficile à établir en raison des effets des substances. A la demande d'un jeune : « t'as du feu ? » Un intervenant tend son briquet. Ce jour-là, il porte un chapeau bleu, un short bleu, même son briquet est bleu. Détail qui fait rire l'un des jeunes hommes « voici nos anges bleus ». Une amorce de lien se fait. Les intervenants, sentent l'atmosphère apaisée et en profitent pour leurs distribuer de l'eau.

³ Flyer créé par le DETA, Département de l'environnement des transports et de l'agriculture.

5.2. Aménagements et sécurité

Un groupe de travail s'est constitué autour des thématiques liées à l'aménagement et à la sécurité dans le but de poursuivre le travail entamé en 2016. Ce groupe a eu comme mission d'établir des objectifs, un diagnostic croisé et de définir et implémenter des actions visant à répondre aux problématiques identifiées.

OBJECTIFS

- Diagnostique
- Réflexion sur l'impact des aménagements sur le vivre-ensemble et la sécurité des usagers
- Poursuite des pistes d'actions identifiées en 2016
- Définition de nouveaux objectifs
- Définition et implémentation d'actions sur le terrain

PÉRIMÈTRE D'ACTION

- Sentier des Saules

ACTEURS

Le nombre d'acteur intéressés par la dynamique et la plateforme de travail de l'action LPTB s'est étoffée en 2017 avec la participation du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) du Canton de Genève et du Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève.

- Action Lâche pas ta bouée (LPTB)
- Canoë Club de Genève (CCG)
- Service de l'aménagement (SAM) - Ville de Genève
- Service Voirie ville propre (VVP) - Ville de Genève
- Service logistique et manifestation (LOM) – Ville de Genève
- Service incendies et secours (SIS) – Ville de Genève
- Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) – Canton de Genève
- Transports publics genevois (TPG)

DIAGNOSTIQUE

La majorité des acteurs invités à participer à ce groupe de travail se sont réunis au printemps 2017 pour une séance portant sur les thématiques d'aménagement et de sécurité. Un diagnostic a été établi en accord avec les thématiques abordées et les champs de compétences respectifs. Les acteurs ayant rejoint la réflexion en cours de saison ont apporté leur vision par la suite. Les points suivants sont ressortis :

- Nécessité de poursuivre une politique d'aménagement du sentier
- Nécessité d'un meilleur « encadrement » de la baignade
- Nécessité d'améliorer l'accès des secours
- Nécessité d'améliorer la gestion des flux de personnes
- Nécessité d'améliorer la propreté des lieux et le vivre-ensemble

ACTIONS ENVISAGÉES

Afin de faire face aux problématiques identifiées lors du diagnostic, une série d'action a été définie :

- Aménagement du sentier
 - Amélioration de l'éclairage, de la pelouse, de bancs, WC permanents, création de points d'eau (correspondants à l'autorisation de construire déposée par le SAM).
- « Encadrement » de la baignade
 - Projet de sécurisation et d'aménagement du tronçon du Rhône par le DETA ; bouées de sécurité, bouée de délimitation de la baignade
 - Création et distribution d'affichettes d'information sur dangers de la baignade en cours d'eau
- Accès des secours
 - Créer une nouvelle voie permettant aux véhicules de secours un accès direct à l'extrémité de la pointe de la Jonction
- Gestion des flux de personnes
 - Dégager l'encombrement du sentier par les vélos par la création de parkings pour vélos supplémentaires par le SAM
 - Dépose d'une signalétique informative par l'action Lâche pas ta bouée !
 - Rallongement des pontons publics par le DETA
- Propreté des lieux et vivre-ensemble
 - Signalétique informative, prévention par les pairs, implantation de barbecues publics

ACTIONS IMPLÉMENTÉES

Si certaines actions ont pu être implémentées, d'autres n'ont pas pu l'être en 2017, soit par manque de moyens, soit pour des raisons administratives et juridiques.

- Aménagement du sentier
 - Aucun nouvel aménagement effectué, autorisation de construire du SAM toujours bloquée par un recours du voisinage
- Encadrement de la baignade
 - Projet du DETA bloqué par un recours du voisinage dans un premier temps puis levée de l'effet suspensif pour les bouées de sécurité uniquement ; implémentation été 2017
 - Distribution des affichettes informatives par les équipes de pairs LPTB
- Accès des secours
 - Médiation effectuée par l'action Lâche pas ta bouée ! entre SIS et TPG
 - Création d'une convention de passage pour les véhicules de secours SIS par le dépôt à ciel ouvert des TPG
 - Mise en place d'une serrure Si sur le dispositif existant garantissant l'accès de tous les ayant droit
- Gestion des flux de personnes
 - Dépose d'une signalétique Lâche pas ta bouée ! grâce à l'appui du LOM indiquant la localisation des WC, points d'eau et parkings pour vélo existants
- Propreté des lieux et vivre-ensemble
 - Implantation de barbecues publics supplémentaires par le SAM
 - Dépose d'une signalétique Lâche pas ta bouée grâce à l'appui du LOM indiquant la localisation des points de collecte des déchets et recyclage
 - Le dispositif de collecte de déchets mis en place le long du sentier en 2016 n'a pas pu être étoffé en 2017, le Service VVP tournant déjà au maximum de ses capacités.

Alors que l'impact de certaines mesures peut être mesuré, d'autres sont difficilement quantifiables. Si l'implantation d'une signalétique a été plébiscitée par la grande majorité des acteurs, son impact sur la

propreté des lieux, le vivre-ensemble et la gestion des flux de personnes est difficilement identifiable. À l'inverse, la médiation effectuée entre les SIS et les TPG a débouché sur une nouvelle voie d'accès pour les véhicules de secours plus rapide et plus sûre. Dans un autre registre, l'implantation de barbecues a encouragé la mixité sociale et participé à la réduction des déchets dus aux barbecues sauvages.

BESOINS RESTANTS IDENTIFIÉS

Certaines actions n'ayant pas pu être mises en œuvre en 2017, il demeure des axes de travail jugés importants et nécessitant d'être poursuivis. Si elles pouvaient être déployées de manière simultanée, ces mesures seraient susceptibles d'avoir un impact positif sur les différentes problématiques identifiées lors du diagnostic. En effet, une problématique peut relever de leviers d'actions distincts tel qu'illustré ci-dessous.

Les actions identifiées comme utiles à l'accompagnement de l'évolution de l'usage du sentier des Saules sont les suivantes :

- Aménagement complet du sentier des Saules selon l'autorisation de construire déposée par le SAM ; éclairage public, points d'eau, WC permanents, bancs, parkings à vélos, barbecues, revêtement du sol, etc.
- Développement de leviers d'action incitatifs pour améliorer la propreté des lieux et le vivre-ensemble
- Mise en place de bouées de signalisation de la zone de baignade par le DETA
- Rallongement des pontons publics par le DETA pour créer de l'espace et diminuer les tensions induites par une forte densité
- Création d'une signalétique informative permanente

Exemple de la signalétique informative déployée





6. Ecueils 2017

Le bouclage financier de l'action a été particulièrement difficile cette année, ceci malgré le fort intérêt des pouvoirs publics et la reconnaissance de la pertinence des actions menées.

Afin de pallier au manque de financement, plusieurs actions ont été entreprises :

- Réduction de la voilure 2017 : diminution de 30 jours de la durée du dispositif de prévention par les pairs
- Recherche d'économies et de synergies avec d'autres structures de prévention (Carrefour Addictions, Nuit blanche, etc).
- Rencontres et présentations de l'action devant les instances publiques : Conseillers d'Etat (DEAS et DETA), administratifs cantonaux (DGEau, DGAS, Médecin cantonal,), administratifs municipaux (SEJ-Ville de Genève).

La saison a finalement pu être bouclée avec un léger déficit pris en charge par l'association la Barje.

7. Aspects novateurs

Les aspects novateurs suivants ont pu être observés en 2017 :

- Le groupe de pilotage s'étant encore étoffé, il s'est transformé en groupe de coordination réunissant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par un usage et une cohabitation non problématique sur les bords du Rhône.
- Le dispositif tel que déployé a permis une capacité à faire collaborer les différents acteurs tant publics que privés et de différents domaines allant de l'aménagement, la sécurité au social. Le fait d'avoir construit l'action collectivement permet à tous les acteurs de s'approprier et de se responsabiliser autour de ce territoire.
- Les équipes de prévention par les pairs se sont engagées avec volonté dans leur mission et la mixité des différents profils de jeunes s'avère être une réelle plus-value.
- Deux journées de prévention sur la baignade dans le Rhône ont été organisées le 22 et 23 juillet 2017 par le DETA. Les équipes de Lâche pas ta bouée ! ont été renforcées ces deux jours afin d'être visibles pour le public venant aux journées de prévention.
- Tout au long de la saison, une communication sur l'action Lâche pas ta bouée ! a été programmée et effective dans les médias romands ainsi que sur les réseaux sociaux.

8. Bilan financier

Projet :	Lâche pas ta bouée	Durée du projet :	15 juin au 29 août 2017		
Association :	Association La Barje	Date :	23.11.2017		
Bilan comptable					
Dépenses	Intervention Lâche pas ta bouée				56 304.00
	Salaires				56 304.00
	intervention collaborateurs de la Barje et collaborateurs de l'ARV				4 500.00
		nbr h/semaine	nbr semaines	tarif horaire	nbr personnes
		10	23	35	1
	coordination, suivi et direction du projet				20 000.00
	mandat à l'Association la Barje (correspond à un 20% de temps de travail)				20 000.00
	formation				0.00
			tarif intervenant		
	formation intervenants avant-saison*		Forfait		0.00
	formation intervenants mi-saison*		Forfait		0.00
	matériel				11 497.00
	matériel distribué, t-shirts, petit mobilier, sacs pour équipe mobile, etc				11 189.00
	signalétique, éclairage, mobilier, délimitation de l'espace, etc				308.00
	Locaux (formations et réunions)		locaux mis à disposition par les institutions		-
	Temps de travail des collaborateurs des institutions sociales pour le pilotage et suivi du projet				-
	Epic	10% de temps de travail			-
	Service de la Jeunesse - TSHM	10% de temps de travail			-
				sous-total :	92 301.00
	Frais administratifs et gestion des RH	12%			11 076.00
				TOTAL :	103 377.00
Recettes	Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie				30 000.00
	Ville de Genève				8 000.00
	Diverses fondations (Wilsdorf, SIG, FMC, etc.)				20 000.00
	DETA				9 240.00
	DETA ECOBOX				7 760.00
	Bouteilles d'eau (prises en charges par SEJ)				812.00
	Reliquat 2017				19 077.00
				TOTAL :	94 889.00
				PERTE ASSUMÉE PAR LA BARJE	8 488.00
* Le temps de formation des intervenants est rémunéré au même titre que le temps d'intervention.					

Au vu des difficultés rencontrées cette année pour financer l'action de prévention, et ce malgré le redimensionnement sur une durée plus courte de l'action, le bilan se conclut avec une perte de CHF 8'488.00. Cette perte est assumée par l'association la Barje qui prend à sa charge les heures de ses

collaborateurs dévolues cette année pour ce montant. Notons néanmoins qu'une grande partie de ces heures ont été consacrées à la recherche de fonds.

9. Enjeux pour l'avenir

La prévention et la réduction des risques est assurée par une équipe non professionnelle, rémunérée de pairs. La prévention par les pairs est très peu développée à Genève, mais présente des potentiels réels par rapport aux enjeux de l'occupation de l'espace public et de la place des jeunes sur l'espace public.

L'enjeu 2018 est de parvenir à un financement stabilisé. Des contacts ont déjà été entrepris en sens en 2017 et des partenariats publics-privés sont envisagés.

10. Articles et rapports

Tribune de Genève :

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/prevention-lche-bouee-frere/story/14020622>

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/rhone-securite-expliquer-peutetre-revoir/story/10840099>

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/rhone-securite-expliquer-peutetre-revoir/story/10840099>

Le Courrier :

https://www.lecourrier.ch/150948/operation_lache_pas_ta_bouee

https://www.lecourrier.ch/152210/les_espaces_publics_pris_d_assaut

https://www.lecourrier.ch/151971/radeaux_a_gogo

https://www.lecourrier.ch/151142/plus_de_prevention_pour_moins_de_noyades

Radio télévision Suisse :

<https://www.rts.ch/info/regions/geneve/8794233-face-au-succes-de-la-baignade-dans-le-rhone-geneve-mise-sur-la-prevention.html>

Union des villes suisses :

<http://uniondesvilles.ch/fr/Info/Actuel>

Projet de prévention, médiation, sécurité aux Lavandières :

<http://www.labarje.ch/projets-socioculturels/projet-de-prevention-mediation-securite-ppms>

Rapport de Radix sur les jeunes, l'alcool et l'espace public :

<http://upload.sitesystem.ch/B2DBB48B7E/5B4613A676/D572C75FDF.pdf>

